

SEMINAIRE FRANCO-JAPONAIS Paris – 28 février 2020

Quelles interventions d'accompagnement à l'orientation pour faire face aux défis du 21^{ème} siècle ?

Jean Guichard

jean.guichard@lecnam.net



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization



UNITWIN Network
"Life Designing Interventions
(counseling, guidance, education)
for decent work and sustainable development"

1

Quelles interventions d'accompagnement à l'orientation pour faire face aux défis du 21^{ème} siècle ?

Réponse : Aider les demandeurs à trouver leurs réponses à la question :

*Comment orienter ma vie active de manière telle qu'en 2050,
environ 10 milliards d'êtres humains puissent vivre une vie
véritablement humaine dans un monde dont les ressources sont
limitées ?*

I : L'humanité doit faire face à une crise globale. D'où l'importance de cette question.

II : Or, nos actuelles interventions d'accompagnement à l'orientation ne se centrent que sur l'une des trois dimensions de la vie active mises en évidence par Hanna Arendt : le travail producteur d'œuvres. Faire face à la crise mondiale actuelle suppose de développer un accompagnement prenant en compte la dimension action de la « vie active ».

III : Principe et impératifs d'une « orientation-action » contribuant à un développement durable et socialement équitable. Esquisses d'interventions.

2

1. Une crise mondiale intriquant trois catégories de problèmes

Depuis quelques décennies, l'espèce humaine est confrontée à une crise majeure. Celle-ci se présente sous trois aspects en interaction.

- *Un aspect démographique et de justice sociale.*

En 1850, il y avait 1 milliard d'êtres humains. En deux-cents ans, ce nombre devrait être multiplié par dix et atteindre 10 milliards vers 2050. Actuellement, la moitié des humains ont moins de 30 ans.

Cette croissance impressionnante se conjugue à des inégalités de richesse considérables entre les nantis et les démunis. Ces inégalités s'affirment d'année en année (Piketty, 2018). Le rapport **World Wealth and Income Data Base** (2018), rédigé par une centaine d'économistes universitaires qui ont compilé les données d'environ 70 pays du monde, souligne que **partout, les écarts de richesse se creusent, que les inégalités explosent et que l'instabilité politique menace.**

3

- *Un aspect écologique.*

Les problèmes écologiques sont des conséquences de la crise démographique et de justice sociale. Ce poids démographique, ces inégalités extrêmes et la surconsommation des nantis ont pour résultats que l'espèce humaine consomme chaque année beaucoup plus de ressources naturelles et produit plus de déchets que le globe ne peut en régénérer en ce laps de temps.

The Global Footprint Network a calculé qu'en 2019, depuis le 29 juillet (*Earth overshoot day*), nous vivons en consommant notre capital de ressources et en accumulant des déchets que la nature ne pourra absorber (en particulier du CO₂).



Cette année, l'espèce humaine aurait eu besoin de 1,75 terre pour pérenniser sa survie (Global Footprint Network, 2019).

Cette crise se manifeste par un réchauffement climatique, différentes pollutions planétaires et diverses catastrophes naturelles.

4

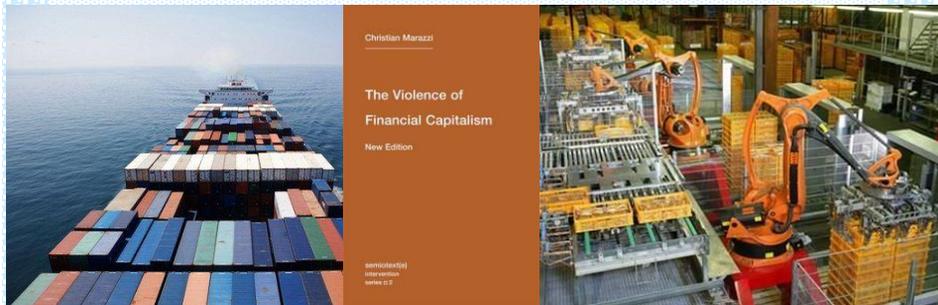
- ***Un aspect travail et emploi.***

Le développement des technologies de l'information et de modes de transports globaux peu coûteux – les navires porte-containers – ont produit une mondialisation des échanges et du travail.

Les technologies de l'information ont permis le développement d'une nouvelle sorte de capitalisme (Marazzi, 2010 ; Hudson, 2012) : le capitalisme financier. Celui-ci évite les investissements producteurs d'intérêts à long terme. Il privilégie les achats et ventes rapides de produits financiers, débouchant rapidement sur d'importants profits.

De plus, les développements de l'informatique conduisent à une robotisation sans cesse plus poussée de la production.

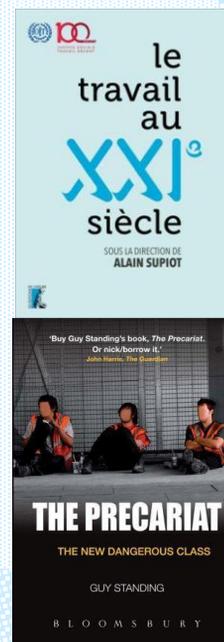
5



La conjonction de ces évolutions a entraîné des transformations considérables du travail et de l'emploi. Notamment :

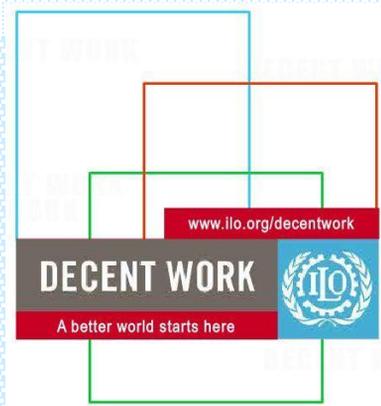
- Une délocalisation de nombreux emplois dans des pays à bas coûts de main-d'œuvre. Dans ces pays, le droit du travail est souvent inexistant ou non-appliqué (Supiot, Dir., 2019).
- Dans les pays les plus riches, un affaiblissement des droits des travailleurs (Supiot, 2010) et le développement du précaire (Standing, 2011).
- L'institution de formes très flexibles d'emplois (en termes de tâches, comme d'horaires).
- La substitution de l'auto-entrepreneuriat aux contrats ordinaires de travail (livreurs à domicile, opérateurs/trices de saisie de données pour le développement de l'intelligence artificielle, etc.).

6



Dans ce contexte mondial économique et social, les travailleurs sont dans des situations de concurrence extrêmement défavorables les uns avec les autres. En conséquence, le nombre des emplois que l'Organisation Internationale du Travail qualifie de « non-décents » s'accroît (OIT, 2019a).

7



Ces trois catégories de problèmes (démographie et justice sociale, écologie, travail et emploi) constituent différents aspects d'une même crise mondiale. Evoquer l'un d'eux conduit nécessairement aux deux autres. Exemple :



Parler du travail des livreurs de repas à domicile « Deliveroo » suppose non seulement de rappeler l'étude belge montrant, qu'en une année, 39/100 ont eu un accident de travail, mais aussi de traiter de la question de l'envoi des déchets d'emballages dans des pays pauvres, ainsi que des conditions d'existence de ceux qui survivent dans la pollution produite par leur combustion lente. 8



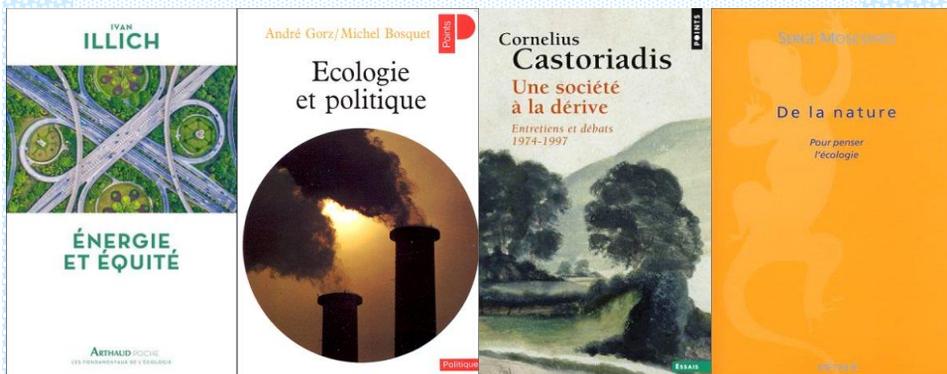
Cette crise globale est si grave que l'Assemblée Générale de l'ONU a voté le 25 septembre 2015, à l'unanimité, un plan d'action (non contraignant) pour y faire face. Cette résolution est intitulée « *Transformer notre monde : le programme de développement durable à l'horizon 2030* » (UN, 2015).



9

Cependant, un grand nombre d'analystes – que l'on regroupe parfois sous l'appellation « d'écologie politique » – concluent que l'état de fait délétère, que décrit le programme de l'ONU, résulte de l'actuelle organisation de l'économie mondiale. Parmi ces chercheurs, on trouve des personnalités telles qu'Ivan Illich (2000, 2001), Constantin Castoriadis (2005), André Gorz (1978, 1988), Serge Moscovici (2002 a & b), Dominique Bourg (2019), Christian Arnspenger (2009, 2011), etc.

10



Ces auteurs considèrent, en accord avec Milton Friedman, l'un des thuriféraires de l'économie libérale (à laquelle ils s'opposent), que, dans le cadre du Marché économique actuel :

« Les entreprises n'ont qu'une – et une seule – responsabilité sociale : utiliser leurs ressources pour s'engager dans des activités augmentant leurs profits, en respectant les règles du jeu, c'est-à-dire en s'engageant dans une libre concurrence sans entraves, sans tromperie et sans fraude » (Friedman, 1970).

D'où : une exploitation sans frein des ressources naturelles, une production incontrôlée de déchets, des conditions de production (donc de travail) désastreuses pour les opérateurs et un formatage publicitaire des besoins et désirs des consommateurs en vue d'écouler des produits (à l'obsolescence programmée) générateurs de profits.

11

Ces analystes concluent que, contrairement à ce qu'affirment les tenants du libéralisme économique, celui-ci n'est favorable ni au bien commun, ni à une plus grande justice sociale. Il ne peut qu'aller dans la direction opposée.

Par conséquent, faire face à la crise mondiale implique de transformer profondément notre modèle économique et social et de remettre en cause les actuelles relations entre l'homme et son environnement.

L'accompagnement à l'orientation pourrait-il contribuer à de telles transformations ?

12

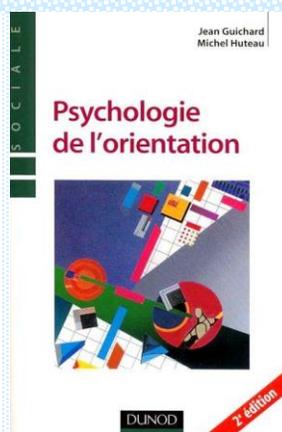
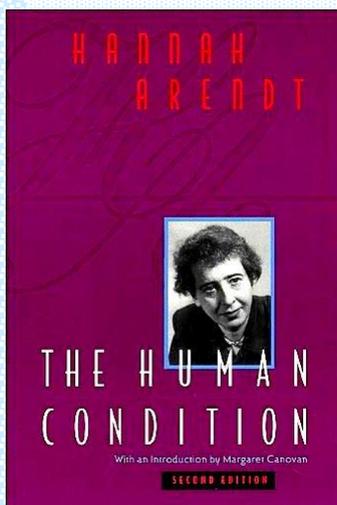
2. Quel accompagnement à l'orientation pour contribuer à résoudre cette crise mondiale ?

Le 21 novembre 2008, le Conseil Européen et les représentants des gouvernements des États membres ont défini l'accompagnement à l'orientation comme suit :

« L'orientation en tant que processus continu, permet aux citoyens, à tout âge et tout au long de leur vie, de déterminer leurs capacités, leurs compétences et leurs intérêts, de prendre des décisions en matière d'éducation, de formation et d'emploi et de gérer leur parcours de vie personnelle dans l'éducation et la formation, au travail et dans d'autres cadres où il est possible d'acquérir et d'utiliser ces capacités et compétences. L'orientation comprend des activités individuelles ou collectives d'information, de conseil, de bilan de compétences, d'accompagnement ainsi que d'enseignement des compétences nécessaires à la prise de décision et à la gestion de carrière » (Conseil de l'Union Européenne, 2008).

13

Cette définition « officielle » est consonante avec la conception de l'accompagnement à orientation sous-jacente à la plupart des travaux publiés au cours du 20^{ème} siècle (pour une revue : voir : Guichard & Huteau, 2006).



Les travaux d'Hanna Arendt (1958) conduisent cependant à considérer cette approche de l'orientation comme trop étroite pour prendre en compte l'ensemble de la vie active d'une personne et des manières dont elle peut s'y rapporter.

14

Hanna Arendt: la vie active est une dimension fondamentale de l'existence de l'homme d'aujourd'hui. Elle est faite de **labeur**, de **travail-oeuvrant** et **d'action**.

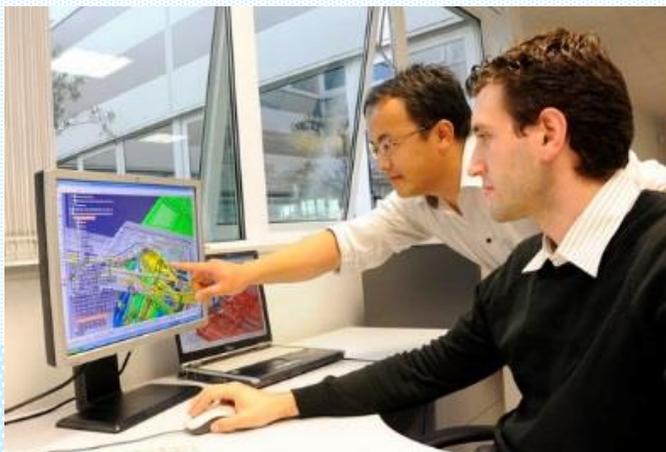
Le labeur désigne l'activité nécessaire pour permettre à la personne de continuer à vivre. C'est une activité sans cesse recommencée, indispensable à la survie, qui ne laisse pas la trace d'une œuvre produite. Exemple : Les personnes faisant le ménage la nuit aux sièges des grandes entreprises

15



Deuxième aspect de la vie active : **Le travail producteur d'œuvres**. C'est l'activité dans laquelle la personne peut s'investir car elle produit alors quelque chose de relativement durable dans lequel elle peut se reconnaître. De ce fait, la personne se rapporte à elle-même comme étant un être « capable de » qui se développe et se construit par cette activité-même.

Exemples : le concepteur de projets industriels, le fabricant d'objets artisanaux, le créateur de produits financiers dérivés dans une banque.



16

Troisième aspect de la vie active : *Paction*. « L'action » désigne les activités collectives d'organisation rendues nécessaires par le fait que le labeur et le travail œuvrant produisent toujours quelque chose de plus que leur résultat immédiat. Ce « plus » est quelque chose de nouveau, qui n'a généralement pas été anticipé et qui oblige les êtres humains à s'organiser collectivement pour y faire face.

Exemple: le labeur de livraisons (Deliveroo, Uber Eats, etc.) de repas à domicile produit d'importantes quantités de déchets. Régler ce problème suppose une action collective : faut-il instituer une certaine réglementation ? Faut-il réorganiser la collecte et le tri des ordures et comment ? A plus long terme : comment organiser le recyclage de ces produits ?

Exemples de vies actives d'action : Membres de la commission européenne.



17

L'accompagnement à l'orientation défini par le Conseil de l'Union Européenne est conçu comme visant à aider le demandeur à donner une direction à sa vie active en se fondant sur une analyse de ses compétences effectives et potentielles, de ses attentes, de ses intérêts et de ses valeurs.

Ce faisant, il ne considère la vie active que sous l'angle du travail producteur d'œuvres, par la médiation duquel l'être humain se construit.

Cette approche de l'accompagnement à l'orientation méconnaît les aspects "labeur" et "action" de la vie active.

18

Cet accompagnement à l'orientation vers le travail-cœuvrant ne considère pas l'interrogation de ceux qui n'ont d'autres options que de se demander : Quel labeur puis-je trouver pour survivre ?

Une telle interrogation ne n'est pas considérée comme relevant de cet accompagnement dans la mesure où la personne doit faire face à la nécessité de trouver immédiatement de quoi survivre. Ses talents particuliers, ses intérêts, ses valeurs, ses attentes jouent alors un rôle très faible, voire nul, dans sa recherche.

Cette question est pourtant celle d'un grand nombre d'êtres humains (qui peuvent, par ailleurs, être particulièrement qualifiés) dans le monde du labeur d'aujourd'hui.

19



L'accompagnement à l'orientation vers le travail-cœuvrant ne conçoit pas non plus que l'orientation puisse être « action ». C'est-à-dire que sa finalité puisse être autre qu'une insertion dans le monde du travail et des échanges économiques d'aujourd'hui.

Pourtant de nombreux jeunes adressent un cri à l'humanité : Par quelles vies actives pourrions-nous contribuer à résoudre les problèmes majeurs qui affectent notre planète ?

D'où cette interrogation dérivée : ***Par quel accompagnement à l'orientation les aider à trouver leurs réponses à cette préoccupation majeure ?***

20



3. Vers un accompagnement à une orientation -action

Par quel accompagnement à l'orientation aider les demandeurs répondre à la question d'une vie active contribuant à résoudre les problèmes majeurs qui affectent notre planète ?

Cette interrogation oriente les travaux de la Chaire UNESCO de l'Université de Wrocław en Pologne et du réseau universitaire mondial UNITWIN -UNESCO « Pour l'accompagnement à l'orientation des personnes vers le travail décent et le développement durable », que j'ai eu la chance de pouvoir créer.

Ces recherches ont permis d'esquisser des avant-projets d'accompagnement à une orientation -action fondée sur un principe primordial et prenant en compte trois impératifs majeurs.



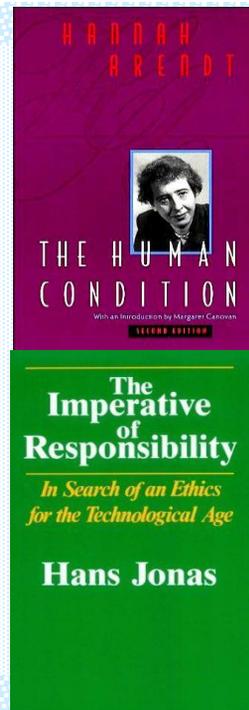
3.1. Un principe et trois impératifs d'un accompagnement à une orientation -action

- Une vie active fondée sur le Principe Responsabilité (Jonas)

L'orientation -action a pour fondement le « Principe Responsabilité » de Hans Jonas (1990). À sa voir l'impératif d'un développement économique durable qui soit socialement juste.

Conséquence : son objectif principal ne peut être celui de l'orientation vers le travail oeuvrant (à savoir : aider la personne à réfléchir à son avenir en termes de métiers, de fonctions professionnelles ou de carrières professionnelles, tels que ces métiers, fonctions ou carrières existent aujourd'hui).

Différemment, il est de l'aider à réfléchir à son avenir en partant des objectifs et cibles définis par l'ONU en 2015 et en prenant en compte l'impératif d'une vie active décente pour tous.



Comme dans l'orientation vers le travail-œuvrant, la réflexion que stimule l'orientation-action porte sur les savoirs, savoir-faire, savoir-être, les domaines d'intérêts ou de valeurs que le demandeur souhaite développer.

Mais elle intègre cette réflexion dans un ensemble d'interrogations plus vastes relatives:

- aux formes concrètes d'exercice de l'activité,
- aux formes concrètes d'échange des produits de cette activité,
- à la « forme de vie » du demandeur en relation avec celle

d'autres personnes.

Soit une triple question : lesquelles de ces formes semblent le mieux contribuer à un développement durable, socialement juste, répartissant équitablement la part de labeur ?

Ou, plus simplement: comment orienter ma vie active de manière telle qu'en 2050, environ 10 milliards d'êtres humains puissent vivre une vie véritablement humaine dans un monde dont les ressources sont limitées ?

23

L'accompagnement à l'orientation-action vise à contribuer à la réalisation de trois impératifs :

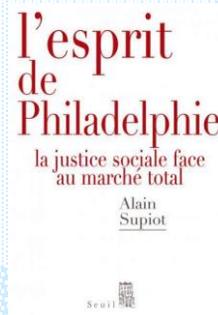
- ***Etablir un Droit universel du travail***

L'Organisation Internationale du Travail (OIT) a pour mission d'instaurer un Droit du travail garantissant partout dans le monde des conditions décentes de travail. Mais elle n'a qu'un rôle consultatif : elle ne peut ni définir les principes fondamentaux d'un Droit universel au travail décent, ni le faire appliquer.

Or, le contexte idéologique mondial actuel est dominé par la croyance dans les bienfaits d'une concurrence économique qu'aucun principe de droit ne doit entraver.

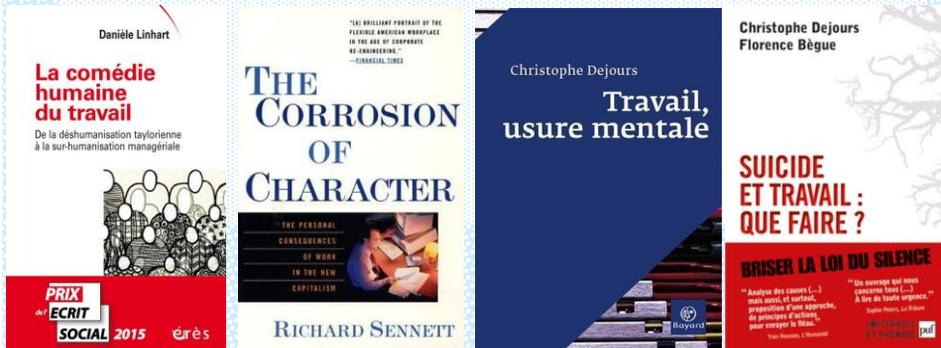
Conséquence: le Droit du travail est progressivement remis en cause dans la plupart des pays développés. Petit à petit, certaines dispositions favorables aux salariés sont « grignotées », car elles sont jugées accroître les coûts de production et, par conséquent, placer les entreprises du pays concerné dans une situation de concurrence défavorable par rapport à celles d'autres pays où le droit du travail est plus laxiste ou inexistant.

Les différents Etats sont ainsi engagés dans une compétition les uns avec les autres allant dans le sens d'un moins disant toujours plus affirmé en matière de droit du travail (Supiot, 2010 et 2017).

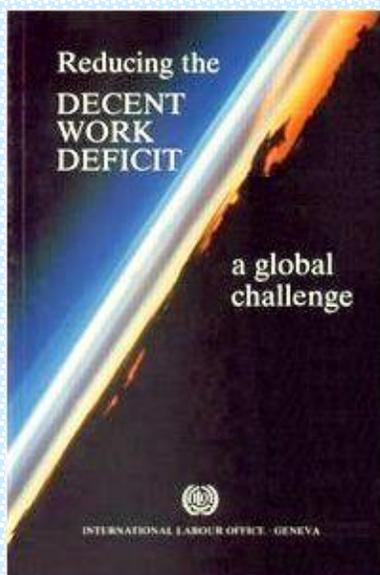


24

Résultat de l'affaiblissement des droits du travail : Partout se développent des modes d'organisations du travail et des formes d'emploi (voir notamment : Linhart, 2015) qui « corrodent le caractère » (Sennett, 1998), qui provoquent une usure mentale (Dejours, 2000), qui causent des « burn-out », qui favorisent les maladies professionnelles et les accidents du travail et qui poussent certains travailleurs à se suicider sur leur lieu de travail (Dejours et Bègue, 2009).



25



De ce fait :
 L'instauration d'un Droit universel à un travail décent et humain est un impératif prioritaire.
 Par conséquent :
 Tous tous les citoyens du monde doivent y être sensibilisés afin qu'ils revendiquent l'implémentation de ce Droit.

26

- *S'engager dans la réalisation du programme de l'ONU de « développement durable à l'horizon 2030 »*

THE GLOBAL GOALS For Sustainable Development



L'impératif d'instaurer un Droit universel du travail doit se combiner à celui d'un développement équitable et durable.

Le programme de développement durable, adopté lors de l'Assemblée Générale de l'ONU de 2015, fournit un cadre d'action pour faire face à cet impératif. Il détaille 17 grands objectifs et 169 cibles à atteindre d'ici 2030.

27

Exemple :

Objectif 12 : « Établir des modes de consommation et de production durables ».

Cible 12.3 : « D'ici à 2030, réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant, au niveau de la distribution comme de la consommation, et diminuer les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte ».

Réaliser ce programme d'action implique des décisions politiques et économiques. Mais cela suppose aussi que chaque citoyen réfléchisse à sa vie active en se demandant comment elle pourrait contribuer à la réalisation de ce programme.

Cela implique que tous aient une bonne connaissance de ces objectifs et cibles afin que chacun puisse sélectionner ceux et celles qu'il placera au cœur sa réflexion personnelle.

(D'autres analyses que celles de l'ONU peuvent servir de bases à de telles réflexions. L'avantage du catalogue de l'ONU est d'avoir été adopté à l'unanimité des Etats membres).

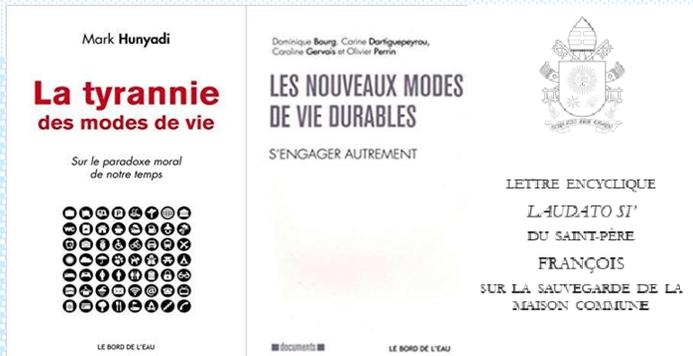
28

- ***Diminuer l'empreinte écologique humaine (notamment en reterritorisant certaines productions et leur distribution)***

L'humanité vit de plus en plus au-dessus de ses moyens en termes de consommation de ressources naturelles et de production de déchets et pollutions diverses.

Ce phénomène résulte principalement des mode de vie des fractions les plus riches de la population mondiale (Hunyadi, 2015 ; Bourg *et col.*, 2016).

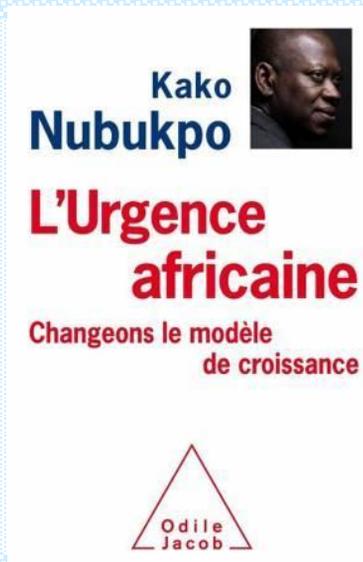
Les humains les plus nantis doivent donc impérativement « miser sur un autre style de vie » (Titre de la première partie du sixième chapitre de l'encyclique *Laudato Si'* du Pape François, dont le paragraphe 203 précise les changements requis).



29

De nombreux économistes (notamment : René Dumont, 1991 ; Latouche, 1992 ; Serge Latouche et Saïd Tamba, 1992) soulignent que diminuer l'empreinte écologique suppose de « reterritorialiser » les productions et les échanges (Geneviève Azam, 2007).

Cela signifie que – pour certains biens – des circuits courts de production et d'échanges se substituent aux échanges mondiaux et que des industries de transformations se développent à proximité des lieux de captations des ressources naturelles (par en exemple : en Afrique. Cf. Kako Nubukpo, 2019).



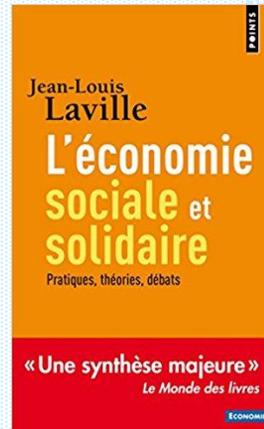
30

Il convient donc de développer une économie mondiale fondée sur un « *Principe de subsidiarité territoriale* » (ou « *subsidiarité écologique* ») consistant à accorder une priorité d'autant plus importante aux systèmes de productions et d'échanges que leur empreinte écologique est plus faible (Voir : Guichard, 2019, 2020).

Ce principe conduit à distinguer, d'un côté, des biens ne pouvant être (ou principalement) conçus, fabriqués et échangés, que dans un système de commerce mondialisé (par exemple : médicaments, recherche scientifique, innovations technologiques majeures, etc.) et de l'autre, des productions pouvant être locales, régionales ou interrégionales, en fonction de leur empreinte écologique immédiate et à plus long terme.

Il est donc essentiel de développer des systèmes locaux de production et d'échanges de biens et de services constituant le niveau de base d'une telle organisation économique (voir : Laville, 2016).

31



Mais, comme le soulignent Azam et col. (2007, p. 65):
« Cela suppose une réforme profonde du Fonds monétaire international (FMI), de la Banque mondiale et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui ont une lourde responsabilité dans la crise actuelle ».

Par conséquent, une transformation des principes sous-jacents à l'organisation du commerce mondial et aux traités commerciaux mondiaux et intra-européens s'impose.

L'accompagnement à une orientation-action doit donc à la fois :

- Sensibiliser tous les citoyens du monde à cet impératif et
- Aider chacun à préciser le mode de vie active dans lequel il pourrait s'engager pour réduire son empreinte écologique.

32

3.2. Deux avant-projets d'accompagnement à une orientation-action

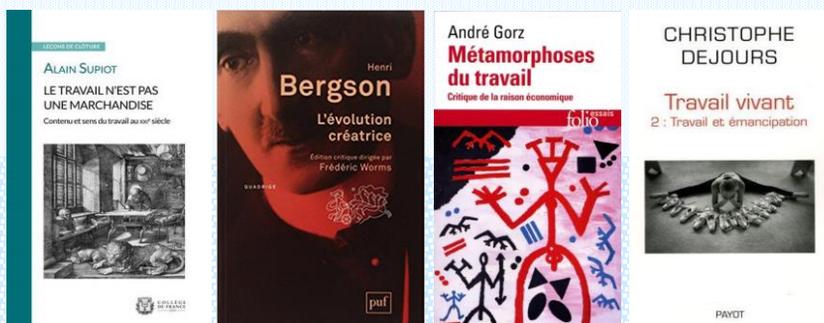
Esquissés par la Chaire UNESCO : une éducation à l'orientation destinée principalement à des jeunes et des ateliers et dialogues de conseil s'adressant d'abord à des adultes.

- **Une éducation à l'orientation-action préparant les jeunes à s'orienter vers un monde durable et équitable par une vie active décente et humaine**

Cette nouvelle éducation à l'orientation comprendrait deux volets :

- (1) Une découverte du travail, de ses modes d'organisation et de ses formes d'échanges. Cette découverte (impliquant une pédagogie active) s'appuierait sur une adaptation aux niveaux de connaissance et de réflexion des jeunes concernés de travaux tels que ceux d'Henri Bergson (1907), de Hanna Arendt (1958), d'André Gorz (1988), de Christophe Dejours (2000, 2009a & b), d'Alain Supiot (2010, 2019 & Supiot, Dir. 2019), de Danielle Linhart (2015), de l'OIT (2017, 2019a & b), etc.

33



Objectifs du volet 1:

Faire prendre conscience aux participants :

- du rôle des différentes formes d'organisation et d'échange du travail :
 - o dans le développement des talents individuels, de certains modes de rapports à soi et à autrui, et de représentations de soi et des autres,
 - o dans les transformations du monde qu'elles provoquent,
- des effets délétères de certains systèmes d'organisation et d'échange de travail,
- de l'importance fondamentale pour l'individu et la collectivité humaine d'un Droit universel à un travail décent et humain.

34

- Volet 2 : Réflexion de chacun sur une future vie active contribuant à atteindre les objectifs et les cibles définies par le programme de l'ONU de 2015.

Cette réflexion suppose :

- que les participants prennent connaissance de ces différents objectifs et cibles,
- qu'ils sélectionnent celles dans l'atteinte desquelles ils souhaiteraient s'engager,
- qu'ils réfléchissent aux formes d'activités de travail susceptibles de contribuer le mieux à la réalisation de ces cibles (en tenant compte des impératifs d'un développement durable, socialement juste et du souci de répartir équitablement le labeur de chacun),
- qu'ils prennent conscience des talents à développer pour s'engager dans ces formes d'activités de travail, et,
- qu'ils sélectionnent les meilleures manières de procéder pour développer ces talents.



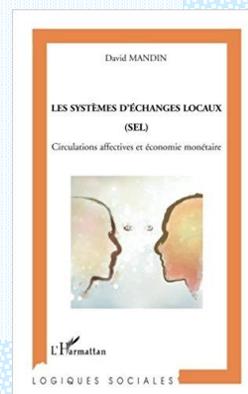
35

- **Construire des vies actives minimisant l'empreinte écologique**

Une intervention – d'abord destinée à des adultes – comprenant des ateliers collectifs et des dialogues de conseil.

- Objectifs des ateliers collectifs :

- Sensibiliser les participants à l'impératif de réformer le système mondial d'organisation de la production et de l'échange de biens en vue de « reterritorialiser » certaines productions et d'organiser des circuits courts (Azam, 2007).
- Réfléchir collectivement à la possibilité de s'organiser pour développer dans une aire géographique donnée un « système local de production et d'échange » (Quels besoins sont peu ou mal satisfaits ? Quelles formes d'activités de travail et d'échanges pourraient les satisfaire au mieux ? Comment organiser ce système ? Comment trouver les premiers financements nécessaires ? Etc.) (Voir : Mandin, 2009 ; Laville, 2016).



36

- ***Construire des vies actives minimisant l'empreinte écologique***

- Objectifs des dialogues de conseil: Aider chacun à réfléchir à sa propre vie active en partant de l'impératif d'en minimiser l'empreinte écologique.
 - Dans quelles activités de travail (produisant quels biens ou services durables et échangeables satisfaisant quels besoins humains ?) s'engager ?
 - Dans quels types d'organisations du travail et de systèmes d'échanges ?
 - La personne a-t-elle la possibilité et souhaite-t-elle participer à l'organisation d'un système d'échanges local (ou de s'intégrer dans un système existant) ?
 - Etc.

37

Conclusion

Quel accompagnement à l'orientation pour le 21^{ème} siècle ?

Réponse : une « orientation-action » englobant l'actuelle « orientation vers le travail producteur d'œuvres ».

Deux types d'interventions ont été esquissés :

- Une éducation à l'orientation-action sensibilisant les jeunes aux enjeux du travail décent et les aidant à réfléchir à leur future vie active en partant des objectifs et cibles définis par l'ONU en 2015.
- Des ateliers collectifs et des dialogues de conseil destinés à aider des adultes à construire des vies actives contribuant à un développement équitable, durable et humain (notamment via la reterritorialisation de certaines productions)

Ces propositions se fondent sur les travaux d'universitaires spécialistes du droit, et d'économistes qui s'accordent pour conclure que la crise mondiale actuelle ne pourra être résolue sans l'institution d'un droit mondial du travail et sans une réforme radicale de l'actuelle organisation mondiale du commerce (et des traités commerciaux).

38

Dans un contexte mondial de désarroi et de montée de mouvements revendicatifs relatifs au développement durable et équitable, de telles propositions rencontreront un écho favorable chez de nombreux jeunes.

Mais elles vont à l'encontre des principes néolibéraux sur lesquels se fondent les décisions politiques de l'Union Européenne et de nombreux Etats.

De plus, elles risquent de heurter la vision du monde de « l'homo consultans de la pop-culture » (Alicja Kargulowa, 2018):

Dans des sociétés où règnent des médias et des réseaux sociaux contrôlés par de grands groupes internationaux, le citoyen est devenu un « homo consultans de la pop-culture ». Un être dont l'esprit est organisé par un flot incessant d'images, d'informations, de slogans, de conseils, etc., qui l'aident à conduire sa vie « au mieux » dans le cadre du monde d'aujourd'hui sans vraiment se préoccuper de celui de demain.

39

Pourtant, comme l'a souligné António Guterres, Secrétaire Général de l'ONU, à l'occasion de son Assemblée Générale de 2019 :

« [Nous devons] reconnaître que nous ne sommes pas sur la bonne voie et ensuite prendre les décisions nécessaires en matière d'investissements, de politiques, de modifications des différentes formes de coopération, au niveau international ou avec les entreprises, la société civile, les autorités locales, afin de travailler plus efficacement pour assurer la mise en œuvre réussie du Programme 2030 ».

« Et donc, nous avons besoin de plus de coopération internationale pour vaincre le changement climatique. Et pour les inégalités, c'est la même chose. Nous avons besoin d'une mondialisation juste, et une mondialisation juste n'est possible que grâce à une coopération internationale accrue » (Guterres, 2019).



40

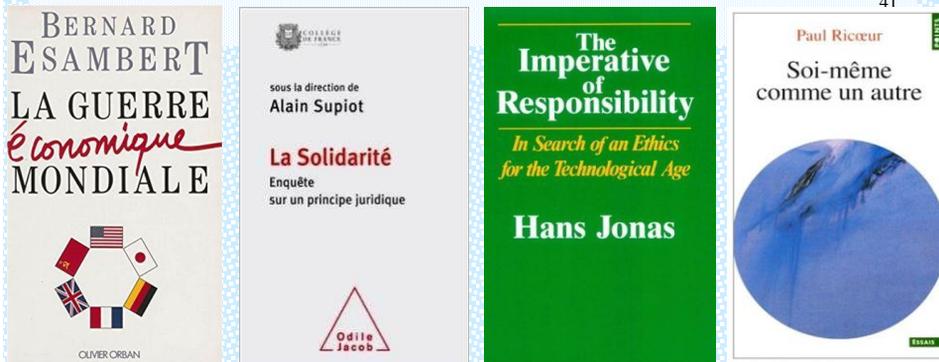
« Coopération » (comme le souhaite António Guterres) ou « compétition économique sans entraves » (comme le prônent les tenants du néolibéralisme (Cf. Bernard Esambert, 1991) ?

Sur lequel de ces deux principes fonder un développement durable et équitable reposant sur des vies actives pleinement humaines ?

Pour l'orientation-action, coopération et solidarité (Supiot, dir., 2015) sont les deux notions-clés.

Cette orientation se fonde en effet sur un principe éthique dont la formule est une synthèse des énoncés de Hans Jonas (1984) et de Paul Ricoeur (1990) : « Oriente ta vie active pour contribuer à *bien vivre, avec et pour autrui*, dans des *institutions justes*, en vue d'assurer la pérennité d'une *vie authentiquement humaine* sur terre ».

41



le cnam
inetop
Institut national d'étude du travail
et d'orientation professionnelle

SEMINAIRE FRANCO-JAPONAIS
Paris – 28 février 2020
Quelles interventions d'accompagnement à l'orientation pour
faire face aux défis du 21^{ème} siècle ?

MERCI DE VOTRE ATTENTION !

jean.guichard@lecnam.net

United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

UNITWIN Network
"Life Designing Interventions
(counseling, guidance, education)
for decent work and sustainable development"

42